

Sommaire :

P2 : lettre au président
P2 : suppression de postes dans l'administration EN
P4 : formation professionnelle ; EPS
P5 : environnement ; université
P6 : ANPE
P7 : rémunérations
P8 : franchises médicales
P9 : retraites
P10 : RESF
P11 : contacts

**Pour la construction
d'un mouvement unitaire et convergent**

**Contre le train
de mesures libérales annoncé**

Pour les services publics et leurs agents

Pour la défense des retraites

18 octobre

***Rassemblement et convergence
des secteurs en lutte***

***14h00 Place de la République à Nancy
Manifestation vers la Préfecture***

Réponse à la « lettre aux éducateurs »...

Lettre ouverte au président de la République

Monsieur le Président,

Améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes, il n'y a rien de plus urgent !

Vous semblez découvrir ce que nous n'avons cessé de dénoncer : après des années de progrès constants, de hausse du niveau de formation des jeunes, le système éducatif peine encore à remédier à l'échec scolaire de milliers de jeunes en difficulté.

Mais cette crise est d'autant plus urgente à traiter qu'elle s'inscrit dans une société qui voit grandir les inégalités sociales et territoriales. S'il y a des difficultés dans l'Ecole, elles renvoient aussi, tout le monde le sait, à des difficultés vécues au quotidien hors de l'école par des milliers d'enfants et de jeunes. Non, tous les enfants n'ont pas les mêmes chances au départ, tous les jeunes n'ont pas les conditions de vie, de santé, d'équilibre qui leur permettent, sans accompagnement, d'accéder aux apprentissages, de se projeter dans l'avenir.

Aider efficacement les jeunes les plus en difficulté, former les enseignants pour cela, combattre les inégalités sociales et le danger que représenterait l'instauration d'une Ecole à deux vitesses, ouvrir un avenir positif pour tous les jeunes, rien de plus difficile, rien de plus compliqué sans doute, mais rien de plus indispensable pour les jeunes, pour nous, pour l'avenir du pays. C'est pourquoi l'Ecole doit réussir à se transformer.

C'est ce défi là que doit relever le Service Public d'Education, parce qu'il est le seul à pouvoir le faire, pour tous, et pas seulement pour les plus favorisés ou les « méritants ».

C'est une question d'avenir, c'est un enjeu de démocratie.

« Egalité des chances » ou « ambition-réussite », ces grands mots, tout comme les polémiques stériles sur les méthodes d'enseignement, ne peuvent tenir lieu de politique de transformation démocratique de l'Ecole.

Au contraire, supprimer des milliers de postes, réduire l'offre d'enseignement pour tous, libéraliser la carte scolaire pour laisser se développer des ghettos scolaires, jouer la concurrence entre établissements, annoncer un collège éclaté, favoriser l'école privée, c'est menacer gravement le service public. Comment avancer avec une politique guidée par la seule réduction des coûts ?

Tristement historique, la suppression de 11 200 emplois dans l'Education nationale (et peut-être plus dans les années à venir), s'ajoutant aux milliers déjà subies, annonce encore plus de précarité, de difficultés, pour tous, personnels, familles, élèves.

C'est inacceptable.

L'école, les enfants et les jeunes méritent mieux.

L'avenir des enfants d'aujourd'hui, leur formation de citoyen et leur insertion professionnelle ne peuvent pas se réduire à un problème de « rentabilité » du système, encore moins s'organiser en sélections successives avant le collège, les lycées ou l'université.

Leur avenir se joue dès la maternelle, il se joue dans des classes moins chargées, il se joue dans un collège pour tous, il se joue dans la mise en oeuvre de pédagogies et d'organisations prenant en compte chacun, permettant l'accès de tous aux savoirs, à la culture. Il se joue certes avec des études dirigées, mais aussi et surtout avec une meilleure cohésion de la communauté éducative, des enseignants formés, des personnels pour accompagner, aider à tous les niveaux enfants et adolescents.

Nous voulons une politique éducative ambitieuse faisant avancer notre École publique en mettant au cœur la réussite de tous les jeunes. Nous voulons pour cela d'autres choix, un autre budget, une autre politique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de notre haute considération.

Cé, CRAP-Cahiers pédagogiques, FAEN, FCPE, FERC-CGT, FIDL, FSU, GFEN, ICEM-Pédagogie Freinet, Ligue de l'enseignement, SGEN-CFDT, UNEF, UNL, UNSA Education.

À diffuser et faire signer
largement,
pas seulement dans la
sphère « éducation »

Possible signature en ligne
sur le site de la FSU :
<http://actu.fsu.fr>

*FCPE, UNL, FIDL, UNEF, Cé,
Crap les cahiers pédagogiques, ICEM, Ligue
de l'Enseignement, Cemea, Foeven,
FAEN, Ferc-CGT, FSU, Sgen-CFDT,
Unsa Education.*

Motion

**A lire et à faire adopter par les
Conseils d'école, les CA des
EPL,...**

Parce que le pays a besoin d'un système éducatif à la hauteur de ses ambitions pour parvenir à faire réussir tous les élèves,

Parce que le choix du gouvernement de supprimer 11200 emplois dans l'éducation augure mal de sa capacité à répondre à cette ambition,

Parce que l'école se doit de lutter contre les inégalités sociales plutôt que de les conforter,

Parce que remettre en cause le collège pour tous est contradictoire avec cette idée,

Parce que lutter contre tous les ghettos scolaires est un devoir pour le pays,

Parce que supprimer la carte scolaire et rétablir les sélections dans le système éducatif va à l'encontre de ce principe.

C'est pour cela et afin de vous faire part de leur profonde inquiétude, Monsieur le Président de la République, que les membres du (1)..... tiennent à s'associer à la lettre ouverte que vous ont envoyée 15 organisations et qu'ils vous adressent cette motion.

(1) : préciser le conseil : conseil d'administration, conseil d'école, etc.

Suppressions de postes

L'administration de l'Education nationale saignée à blanc

L'administration de l'Education Nationale a subi quatre hémorragies successives, qui ont supprimé au total quelque 3 000 postes, sans compter le millier transféré vers les collectivités territoriales. Elle se verrait amputée une nouvelle fois à hauteur d'un millier de postes dans le budget 2008. Ce serait sa mort à très court terme.

Personne ne peut croire que cela serait sans conséquences pour le système éducatif

Comme à chaque rentrée, le Ministre n'a pas manqué pas de dire que celle-ci était techniquement réussie. Cette rentrée a en effet été préparée par les personnels administratifs : ils ont fait en sorte que les enseignants soient nommés, rémunérés, que les élèves soient affectés, les bourses payées, les examens et concours mis en place, les mutations recensées et réalisées, les moyens pédagogiques répartis entre les établissements, les

circulaires et directives multiples adressées aux intéressés, les organismes réunis à tous les niveaux, etc.

Bref, ils ont fait leur travail, que ce soit dans leurs services ou établissements du secondaire comme dans le supérieur, dans l'ombre, sans reconnaissance, jamais revalorisés, malgré leur grande conscience professionnelle, leur sens aigu du service public et dans le contexte d'une pression hiérarchique toujours plus forte, d'une souffrance au travail grandissante, d'une mise en concurrence accrue.

On ne parle vraiment d'eux que lorsqu'on veut supprimer des emplois, mais qui demain fera en sorte que l'acte d'enseignement puisse se réaliser, que l'enseignant et l'élève se rencontrent ?

Cette logique purement comptable condamne à mort la gestion publique de l'Education Nationale. Dans le cadre restrictif imposé, quelles missions faudrait-il supprimer, quels regroupements de services -au détriment des élèves- serait-on obligé de réaliser ?

La revalorisation des carrières, le rattrapage et le maintien du pouvoir d'achat du point d'indice sont nécessaires. Ils ne peuvent servir de prétexte aux suppressions d'emplois programmés.

SNASUB / FSU



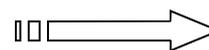
Plus d'école le samedi matin ?

D'après le ministère de l'Education Nationale, toutes les écoles devraient donc, dès l'année scolaire 2007/2008, fonctionner suivant le même calendrier, sans classe le samedi et le mercredi et sans empiéter sur les vacances d'été.

Totale absence de concertation avec les représentants des enseignants, des parents, des municipalités et des partenaires de l'école pour une décision d'une telle importance pour l'école et les élèves. Cette mesure soulève pourtant de multiples interrogations. Quelles en seront les conséquences sur les programmes de l'école primaire ? Quelles seront les modalités d'organisation des heures de « soutien » ? Que devient le temps réservé au conseil des maîtres et aux conseils d'école ? Comment s'organisera le service des enseignants des écoles ?

Mieux prendre en charge les élèves en grande difficulté scolaire, ne peut se limiter à la mise en place d'heures de soutien. Il est urgent de mettre en place une véritable transformation de l'école qui permette que les inégalités sociales ne se transforment pas en inégalités scolaires. Cela nécessite d'abaisser les effectifs, de mettre en place « plus de maîtres que de classe » en priorité dans les secteurs les plus difficiles, de développer le travail en équipe et la formation des enseignants.

Et si cette annonce improvisée, avec tous les problèmes qu'elle soulève, n'était qu'un os à ronger permettant de faire passer les suppressions de postes, la « libéralisation » de certains pans d'enseignement, et autres joyeusetés ?



Piqué dans Charlie Hebdo

Formation professionnelle

Quoi de neuf dans la formation professionnelle ?

Ce que nous pouvons affirmer pour les PLP l'est également pour les PLC, les profs des écoles et tous les ATOS. Les seuls qui n'ont pas chômé pendant les vacances, ce sont les députés de la majorité présidentielle.

Si le SNUEP peut se féliciter de l'abrogation du décret DE ROBIEN, il ne peut se satisfaire des 10 000 suppressions de postes annoncées pour 2008 après les 5 000 en 2007.*

Il ne peut se satisfaire de l'annonce de création de commissions sur la revalorisation du métier d'enseignant, de l'annonce de réforme du dispositif de financement de la formation professionnelle comme en témoigne l'audition du SNUEP et de la FSU par une commission sénatoriale début juillet 2007. Nous suivrons ce dossier avec un vif intérêt.

En attendant, le SNUEP académique se met au service des PLP, notamment des nouveaux arrivés dans notre académie de NANCY METZ, en ce qui concerne leur reclassement.

Pour tout contact : LANZI Patrick

palanzi@yahoo.fr

ou sur le formulaire contact du site national :

www.snuep.com

Le **téléphone** est également possible

au 06 66 77 88 40,

Ainsi que le **courrier** à l'adresse suivante :

SNUEP NANCY METZ

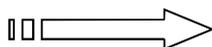
17 rue de Bonneval

54100 NANCY

*décret De Robien : Apprentissage junior



Piqué dans Charlie Hebdo



EPS

Restons vigilants et actifs !

Les premières mesures prises par le gouvernement concernant l'EPS et le sport nous interrogent sur la formation de nos élèves, l'avenir de notre discipline et notre profession.

Ainsi la mise en place de l'accompagnement éducatif pour les « orphelins de 16h » est-elle la mieux adaptée à l'échec scolaire ? Alors que nos conditions d'enseignement se dégradent (effectifs en hausse dus aux suppressions de postes, accroissement des tâches...), la réponse apportée à la légitime nécessité de lutte contre l'échec scolaire va-t-elle se réduire à la simple animation et occupation des élèves, en oubliant le pôle éducatif indispensable à la réussite de tous ? Et que devient le sport scolaire s'il est concurrencé sur le terrain et ses horaires par cette mesure ?

Ne soyons pas dupes de ces moyens accordés (3500 équivalents postes transformés en HSE) qui peuvent trouver un écho favorable parmi la profession et les parents ; il s'agit ici bel et bien d'une première mesure du « *travailler plus pour gagner plus* ».

La lutte menée contre le projet de Robien nous a permis de conserver les forfaits UNSS dans tous les établissements malgré les fortes réticences de notre recteur. Courant octobre, les élections UNSS seront l'occasion pour tous de manifester notre attachement au sport scolaire en élisant des représentants soutenus par le SNEP.

Les conditions de rentrée et de remplacement se sont dégradées encore cette année par la suppression de 20 TZR et l'augmentation du nombre de postes à cheval sur plusieurs établissements ; est-ce ainsi que la continuité du service public sera assurée ?

D'un côté des moyens « pour faire plus de sport » hors temps scolaire, de l'autre moins de profs devant les élèves. Nous avons bien à faire à un gouvernement soucieux de son opinion publique qui utilise la communication plutôt que l'action pour apporter de réelles solutions à l'échec scolaire.

On est loin des discours du président voulant revaloriser le métier d'enseignant et lui accorder un statut plus digne.

Oui, c'est bien de vigilance et de mobilisation dont il nous faut faire preuve en cette rentrée. Les chantiers en cours (réforme de l'état et de la fonction publique, franchises médicales, retraites, statut des enseignants...) seront l'occasion pour l'ensemble de la profession de se mobiliser et de ne pas laisser faire.

Jackie Cesaroni
Secrétaire départemental du SNEP
S2-54@snepfusu.net



Grenelle de l'environnement

Des changements profonds de politiques énergétiques, industrielles, agricoles, de transport... sont nécessaires ; le principe de précaution doit être réglementé (moratoire sur la culture des OGM en plein champ par exemple) ; des mesures en terme de règles publiques, de fiscalité, de recours juridique doivent être prises. Un véritable service public de l'environnement doté de moyens est nécessaire. Il faut également amplifier les actions d'éducation à l'environnement.

Il serait irresponsable que le Grenelle de l'environnement se réduise à une stratégie de communication.



Réforme des universités

La loi votée cet été dans la précipitation ne résout rien, au contraire : disparition du modèle universitaire universaliste, ouvert et disciplinaire ; mise en cause des libertés académiques, du pluralisme des idées, de la liberté de constitution de thématiques ; équipes scientifiques inféodées à un président tout puissant, muni du droit de veto sur les recrutements, du droit de recruter hors statut et de la responsabilité d'attribuer les primes ; substitution progressive des étudiants aux personnels de bibliothèques universitaires (par ailleurs en nombre notablement insuffisant) ; risque d'accroissement des inégalités dans l'accès et la réussite aux formations universitaires...

Les déclarations fracassantes sur la mise à niveau indispensable des moyens budgétaires de l'enseignement supérieur et de la recherche se soldent par un désengagement de l'état et par la création de fondations, par un budget 2008 sans créations d'emplois... mais marqué par un effort financier massif, sans contreparties, en direction du crédit impôt-recherche (c'est-à-dire des entreprises)

Intégration à l'université : où en est-on ?

Comme le définit la loi Fillon, tous les IUFM de France devront être intégrés à une université avant le 24 avril 2008. En Lorraine, c'est finalement l'Université Henri Poincaré (UHP) de Nancy qui a été désignée par le recteur comme université de rattachement. Et cela suscite plusieurs polémiques, tant sur le fond que sur la forme.

En effet, les quatre universités lorraines, dans le cadre d'un rapprochement entre elles pour former un PRES (pôle régional d'enseignement supérieur) s'étaient accordées pour ne pas se faire concurrence et ne proposer qu'une seule candidature, dans le cadre d'une convention commune sur la formation des maîtres.

Finalement, en juin, l'université de Metz annonce sa candidature. Mais début juillet, la candidature de l'UHP s'annonce comme un cheveu sur la soupe. Lors d'une commission composée d'inspecteurs généraux d'autres académies et du directeur de l'IUFM, le recteur décide que l'université intégratrice sera l'UHP. Un choix visiblement motivé par des « raisons techniques et pratiques », forcément, le rectorat est plus proche de l'UHP que de Metz. Quid de l'accord entre les universités ?

En conseil d'administration de l'IUFM le 10 septembre, un vote est demandé par le recteur sur le choix de cette intégration, et surprise, l'ensemble des organisations syndicales se sont prononcées contre cette intégration, considérant que les règles démocratiques n'ont pas été respectées, que le comité de pilotage mis en place pour constituer les statuts de la future école ne comporte pas assez de membres issus de l'IUFM (2 sur 12) et que l'avenir des sites de formation n'est à ce jour pas garanti. Un vote historique à 14 voix contre 10, d'une part parce que les organisations syndicales ont obtenu un vote majoritaire pour une des rares fois, mais également parce que l'IUFM de Lorraine est le seul à s'être prononcé contre une intégration proposée par le recteur. Une première dans la récente histoire nationale de l'intégration des IUFM aux universités.

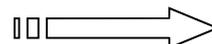
Fâché par l'issue de ce vote, le recteur a réitéré le vote sur l'intégration à l'UHP lors du CA du 28 septembre, après s'être assuré de la présence de certains membres, dont certains sont acquis au recteur. Près avoir « lâché du lest » sur le comité technique composé à moitié de personnels de l'IUFM et sur le comité de suivi qui intègre désormais 8 représentants syndicaux sur 24 membres, le vote a finalement été positif, malgré l'abstention de la seule FSU. Et la composition du futur conseil d'école évince les syndicats qui y étaient représentés en tant que tels.

L'Université récupère les moyens, les personnels, les locaux et dénigre la représentation des personnels. Mais ouf, au moins un chef d'entreprise siègera au conseil d'école (prescriptions ministérielles). L'honneur est sauf, les patrons auront leur mot à dire sur la formation des maîtres, mais pas les syndicats. La logique est parfois troublante, mais pas si surprenante dans les temps qui courent...

Christelle Mauss
FSU 54



Piqué dans Charlie Hebdo



ANPE

Non à la fusion ANPE / UNEDIC

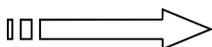
Le projet de fusion ANPE / UNEDIC, annoncé sans concertation, n'est qu'un élément d'un ensemble plus large comprenant le statut du contrat de travail, la réforme du marché du travail, la « sécurisation des parcours », les systèmes d'indemnisation des chômeurs... Selon les propres termes de Fillon, il s'agit de faire en sorte « que ce soit la même main qui indemnise et qui place ». Dans les faits cette fusion vise à créer une usine à gaz pour mieux contrôler le retour des chômeurs à l'emploi quelles qu'en soient les conditions salariales, de statut, de conditions professionnelles. D'ailleurs la première mission qui serait confiée à ce nouveau service par le président serait... la sanction des chômeurs !

À aucun moment, le gouvernement ne parle :

- de **créations massives d'emploi**. La seule proposition du gouvernement est la défiscalisation des heures supplémentaires qui, outre, ses effets illusoire pour les salariés, est contre productive pour la lutte contre le chômage car elle incite l'entreprise à multiplier les heures travaillées au détriment de nouvelles embauches
- de **nouvelles politiques de formation professionnelle**,
- de **nouvelles mesures pour l'emploi**,
- de **refonte du système d'indemnisation du chômage**. (un chômeur inscrit sur deux à l'Anpe n'est pas indemnisé)
- d'**intervention en direction des entreprises**.



Piqué dans Charlie Hebdo



Le SNU ANPE (FSU) est particulièrement inquiet devant la perspective de création d'un établissement fusionné dont le statut est innommé.

La **disparition du terme public** est profondément révélatrice. Un nouveau statut du personnel de droit privé sera imposé ; les salariés de l'ANPE relevant d'un statut public et les salariés des Assedic régis par une convention collective, pourraient y être affectés après décision optionnelle. Les nouveaux recrutés seraient embauchés directement sous le nouveau statut.

Ce serait la fin des garanties offertes aux personnels par le statut public (salaires selon la référence au point fonction public, avancement à l'ancienneté, plus grande garantie d'emploi, droit à la mutation...)

Le contre exemple de France Télécom, qui a été déstructuré selon le même schéma, est parlant : **22 000 suppressions de postes sont programmées**. Car nous ne connaissons pas de processus de fusion sans économie d'échelle, de moyens, de personnels. D'ailleurs, la Ministre dans son discours induit à terme une mécanique de redéploiement et d'économies.

Un autre point est très préoccupant, les structures régionales de l'établissement fusionné n'ont pas encore de « statut juridique déterminé ».

Le SNU ANPE refuse la **destruction du caractère national de service public de l'emploi**. Il rejette toute régionalisation qui entraînerait de profondes **inégalités, de traitement et d'intervention**.

La Ministre, décrivant l'existant des interventions de terrain, est particulièrement mal renseignée puisqu'elle décrit les salariés suivant, aujourd'hui, **60 demandeurs d'emploi**. Nous l'invitons à venir visiter, dans les meilleurs délais, les agences de l'emploi. Ainsi, elle pourra constater que, dans le cadre du suivi mensuel personnalisé, les portefeuilles de demandeurs d'emploi sont au minimum de **130 chômeurs par agent**, avec des situations de **200 à 250 demandeurs par agent !**

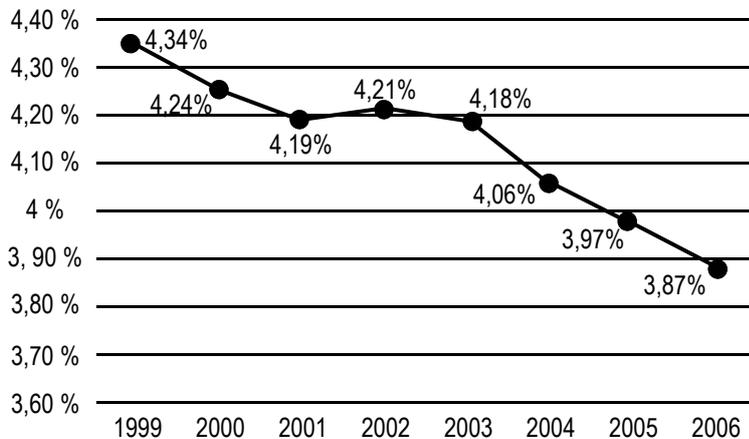
La Ministre se prépare à proposer l'expertise d'un cabinet privé par rapport au projet. Comme s'il n'existait pas suffisamment d'experts au sein des fonctions publiques et des services de l'Etat, et qui plus est intervenant à moindre coût !

Face à tel document, le SNU ANPE proposera le développement d'une **mobilisation unitaire exceptionnelle des salariés de l'ANPE et du régime d'assurance chômage dans les meilleurs délais**.

SNU ANPE / FSU

Rémunérations

Les économies sur le dos des agents de l'Etat



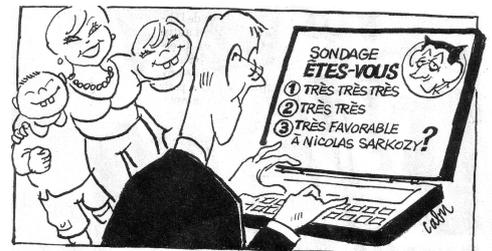
Comme l'indique le tableau ci-dessus*, de 1999 à 2006, la part des rémunérations de la fonction publique d'Etat dans le PIB recule de près de 9 % (de 4,34 % à 3,87 %).

En 2007, l'Etat économise ainsi 7 milliards d'euros sur le dos des agents. Un maintien au niveau de 99 de leurs rémunérations dans le PIB aurait permis de revaloriser le point d'indice de presque 9 %. À noter que la même évolution se retrouve dans la fonction publique hospitalière (l'évolution est moins dessinée dans la fonction publique territoriale où l'augmentation des effectifs masque dans la masse salariale l'évolution défavorable du traitement moyen).

*extrait du rapport annuel de la Fonction publique 2006/2007

Service minimum

Après le coup de force dans les transports terrestres se dessine la menace d'une extension à l'ensemble des services publics de dispositions dont le premier effet serait de limiter sensiblement les conditions d'exercice du droit de grève et de désarmer un peu plus les agents de ces services face aux politiques de régression qui se mettent en œuvre, comme par exemple la perspective de nouveaux reculs en matière de retraites...



Faut-il ajouter foi aux sondages ?

Piqué dans le Canard Enchaîné



« Travailler plus pour gagner plus »

Cela aura pour conséquence de flexibiliser davantage le temps de travail des salariés, de déréglementer la durée du travail, et, loin de contribuer à la lutte contre le chômage, elle laissera à la porte des entreprises les chômeurs et les précaires.

NB : la réforme annoncée du contrat de travail va dans le même sens : plus de flexibilité, là encore au seul bénéfice du patronat.

Base élèves

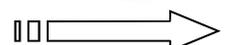
Le ministère de l'Education nationale vient d'annoncer que tous les critères « ethnicisés » étaient retirés de la base élèves (nationalité, date d'entrée sur le territoire, langue parlée à la maison et culture d'origine).

Ce n'est sans doute pas étranger aux interventions syndicales et à la mobilisation des personnels.

Reste à demander l'arrêt de l'expérimentation, le temps qu'un bilan soit fait. Il reste en effet des sujets d'inquiétude quant à la sécurisation des fichiers informatiques constitués par Base élèves. Reste aussi à obtenir la garantie que ceux-ci ne pourront être utilisés à d'autres fins



Piqué dans Charlie Hebdo



Fonction publique, services publics



Ils ne sont actuellement envisagés que comme des dépenses qu'il faut à tout prix réduire ; dans une démarche marquée d'abord par le primat de la concurrence (cf privatisation des services de l'énergie), on avance comme une évidence qu'on peut faire mieux avec moins sans jamais au préalable analyser les besoins, les attentes des usagers ou prendre en compte les revendications et propositions des personnels.

Les 22 700 suppressions de postes au budget 2008 vont mettre en péril les missions mêmes des services publics dans certains secteurs. Dans le même temps, pour les personnels : nouvelle baisse du pouvoir d'achat, écrasement des carrières et maintien d'une intolérable précarité.



*Remplissez vous-mêmes
les bulles ci-dessous.
Retournez vos propositions.
Celle qui sera sélectionnée
paraîtra dans le prochain numéro.
Ce jeu est organisé par la
section départementale
de la FSU 54*

Piqué dans Charlie Hebdo

MEURTHE-ET-MOSELLE

Non aux franchises médicales **Pour une autre politique de santé publique**

Sans surprise le projet de loi de financement de la sécurité sociale, présenté cette année à Bercy (tout un symbole), reprend les antiennes assénées depuis des mois. Certes le déficit est important, mais les mesures prises depuis la loi Douste-Blazy notamment, ont fait la preuve de leur inefficacité et pourtant le gouvernement décide de poursuivre dans cette voie.

En effet, si des mesures intéressantes sont envisagées, comme la régulation de l'installation des médecins, ou l'expérimentation de paiement forfaitaire des médecins, le gouvernement, au prétexte de la lutte contre la maladie d'Alzheimer impose de nouvelles franchises qui aggravent encore le reste à la charge des patients et pénalise les malades. Aujourd'hui la logique qui semble s'imposer peu à peu est celle de l'autofinancement : les malades paient pour les malades, avec tous les risques de retard d'accès aux soins. Quelle politique de santé publique est donc menée ! Dans son discours Nicolas Sarkozy avait considéré que pour relever le défi majeur de la dépendance, il fallait faire appel à une complémentaire privée. Tout montre que les principes fondateurs de la Sécurité Sociale sont profondément remis en cause.

Pour une autre politique de santé publique

Or, d'autres choix sont possibles pour les maintenir : c'est d'abord par une politique dynamique d'emploi et de salaires que se résorbera le déficit de la Sécu ; et des choix de financements solidaires qui taxent les revenus financiers. En ce sens la proposition d'une cotisation sur les stocks options irait dans le bon sens.

Il faut aussi agir sur la politique de santé et l'organisation du système de soins, qu'il faudrait plus préventif, interpellier les politiques environnementales, et mettre au cœur des préoccupations le travail qui « rend malade ».

La FSU considère que la situation mérite des mobilisations importantes qui construisent des alternatives. C'est en ce sens qu'elle a participé aux initiatives du 29 septembre contre les franchises médicales, dans le cadre du collectif national, et qu'elle a appelé à participer le 13 octobre à la manifestation de l'Andeva et de la Fnath, pour exiger une autre politique de santé publique, de nouveaux droits pour les salariés en matière de santé au travail et contre une privatisation rampante de la sécurité sociale.

Retraites

Pour un vrai débat public et une initiative unitaire

Le premier ministre vient d'affirmer que la durée de cotisation pour un taux plein serait portée de 40 à 41 ans entre 2009 et 2012.

Cette annonce brutale réduit à néant l'intérêt du rendez-vous de 2008 prévu par la loi, puisque, l'essentiel étant déjà décidé, la négociation est sans objet.

Les travaux du COR montrent que les réformes de 1993 et 2003, dont le principal fondement était d'allonger la durée de cotisation par des pénalisations et incitations financières, n'ont pas modifié les comportements de départ en retraite des assurés : le gouvernement n'en tient aucun compte ! Dans le secteur privé, l'âge moyen de départ a même diminué, notamment sous l'effet des mesures prises pour les carrières longues, dont le succès témoigne des aspirations profondes des salariés. Une récente étude de la CNAV montre que « les assurés en majorité attendent la retraite avec impatience », et que de nombreux facteurs interviennent dans la décision de prendre sa retraite. Seule une minorité de salariés est encore en emploi à l'âge de la retraite, les employeurs n'ont pas changé dans leur politique d'exclure les seniors de l'emploi.

Baisse des pensions en vue

L'impact des contraintes familiales, de la fatigue au travail, de la santé est superbement ignoré.

La question de la pénibilité n'est pas réellement prise au sérieux et le « travailler plus pour gagner plus » risque bien d'aggraver encore les choses. Ce déni de la réalité commence à provoquer un sentiment de colère chez les salariés. Ne pas traiter au fond les aspirations sociales, les questions du travail et de l'emploi, ni celles du financement, revient à avouer que l'objectif n'est pas tant l'allongement de durée de cotisation que la baisse des pensions. Le gouvernement doit alors assumer devant l'opinion cette position.

Catastrophisme entretenu

Le premier ministre vient donc brutalement d'envoyer un signal clair à la société française : pour assurer ses vieux jours, mieux vaut être riche, avoir un patrimoine et un travail gratifiant et bien rémunéré que de faire confiance aux régimes par répartition. En entretenant le catastrophisme (l'Etat « en faillite »), le premier ministre alimente le pessimisme et prend la responsabilité de provoquer de nouveaux départs anticipés. Non sans une certaine démagogie, il prétend se soucier des petites retraites, alors que les réformes Balladur et Fillon sont de véritables machines à fabriquer des petites retraites, pénalisant les carrières courtes, le chômage et la précarité. Les femmes en sont les premières victimes.

La FSU estime que la démocratie exige un véritable débat public sur les retraites à la fois sur le bilan de la réforme et sur les mesures à prendre ;

elle confirme sa proposition aux autres organisations syndicales d'une initiative publique là-dessus.

Elle fera tout pour construire les initiatives les plus larges sur cette question.

D'autres choix sont possibles !

Cadeaux fiscaux



« Bouclier fiscal », suppression de droits de succession... outre que ces **cadeaux fiscaux** ne bénéficieront pour l'essentiel qu'aux ménages les plus riches, ils vont priver l'état de toute marge budgétaire, en entraînant une baisse de qualité et de présence des services publics...

Une initiative interactive et pédagogique

Combien de crèches, de logements sociaux, de kilomètres de voies de tramways... ne seront pas réalisés faute de crédits, en raison des 15 milliards de baisses d'impôts consenties aux contribuables les plus aisés ? La réponse se trouve sur www.baisses-impots.com.



Piqué dans le Canard Enchaîné



Florimond Guimard **La solidarité n'est pas un délit !**

Le 22 octobre 2007, Florimond Guimard, professeur des écoles à Marseille, militant du SNUipp/FSU et membre de RESF, est convoqué devant le Tribunal Correctionnel d'Aix en Provence, pour s'être opposé à l'expulsion d'un parent d'élève un an plus tôt. Il est poursuivi pour « violence en réunion avec arme par destination » suite à la plainte des policiers.

Les faits : le 11 novembre 2006, au cours d'une manifestation à l'aéroport de Mari-gnane rassemblant près de 200 personnes contre l'expulsion d'un père de famille de deux enfants scolarisés à Marseille, Florimond Guimard a suivi à distance avec sa voiture le véhicule de police qui emmenait le père de famille à expulser. Aucun blessé n'a été déploré ce jour, si ce n'est un jour d'ITT concernant un policier dont le pouce aurait heurté une barrière. Suite à cette mobilisation le parent d'élève a été libéré le soir même.

Voilà ce que sont les « violences en réunion et avec arme » (la voiture !) dans ce dossier. Florimond Guimard n'est pas un délinquant adepte des violences. C'est un militant syndical, particulièrement investi dans le RESF13, et un pédagogue dont le travail est reconnu. Il risque 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende pour s'être opposé à une politique inhumaine et en contradiction avec toutes les valeurs républicaines partagées dans notre pays.

Nous demandons l'arrêt immédiat des poursuites contre ce militant syndical et contre toutes les personnes poursuivies en raison de leur soutien aux personnes sans papiers.



Lors de la manifestation
initée par le RESF54
samedi 20 octobre
à 15 heures
place Maginot à Nancy,
une pétition de soutien sera proposée*.

**Soyons nombreux pour
refuser la criminalisation
de l'action militante !**

*Possibilité de signer en ligne
sur le site Resf



Attention, nouveau contact pour RESF54 :

06.12.39.08.80

resf54@free.fr

www.educationsansfrontieres.org

co/LDH 27 rue de la République 54000 NANCY

Permanences : le vendredi de 18H30 à 20H

MJC P.DESFORGES 27 rue de la République 54000 NANCY

Adhèresz, réadhèresz, faites adhèresz !

Pour contacter les syndicats de la FSU en Meurthe-et-Moselle

Éducation nationale — recherche

Syndicat	Public concerné	contact	adresse	Mail et téléphone
SNASUB	Administration scolaire, universitaire et bibliothèques	Jean-Claude MAGRINELLI		snasub.lorraine@wanadoo.fr
SNCS	Chercheurs scientifiques	Jean DUBESSY	UHp, BP239 54506 Vandœuvre	jean.dubessy@g2r.uhp_nancy.fr
SNEP	Éducation physique	Jackie CESARONI	SNEP 17 rue Drouin 54000 NANCY	Tél et fax : 03 83 35 28 58 s2-54@snepfsu.net ou snep.nancy@wanadoo.fr
SNES	Enseignement du second degré	Etienne MASSON Henri LOSTETTE	15 rue Godron 54000 NANCY	03 83 35 83 37 snes54@free.fr
SNESup	Enseignement supérieur	Philippe NABONNAND		Philippe.Nabonnand@univ-nancy2.fr
SNICS	Infirmières, conseillères de santé	Anne-Marie TONON		am.tonon@voila.fr
SNUEP	Enseignement professionnel (lycées professionnels)	Patrick LANZI	17A rue L. Bonnevey 54100 NANCY	06 66 77 88 40 palanzi@yahoo.fr www.snuép.com
SNUIPP	Instituteurs, professeurs d'école et PEGC	Marie-Rose CORNU	17B rue L. Bonnevey 54100 NANCY	Tél : 03 83 95 12 02 snu54@snuipp.fr
UNATOS	Agents techniques, ouvriers et service	Didier COLIN	UNATOS 54 BP6 54760 LEYR	dc.unatos54@wanadoo.fr

Agriculture

SNETAP	Enseignement technique agricole public	Isabelle SOLET		Isabelle.solet@educagri.fr 03 87 05 12 39
SYGMA	Ministère de l'agriculture	Jean-Claude Gauthier		02 99 28 22 99 sygma-fsu@agriculture.gouv.fr

Justice

SNPES-PJJ	Éducation surveillée et protection judiciaire de la jeunesse	Sébastien MAUCOTEL		
------------------	--	--------------------	--	--

Jeunesse et sports

EPA	Éducation populaire de la jeunesse et des sports	Marie-Christine BASTIEN		03 83 18 10 41 epafsulorraine@yahoo.fr
------------	--	-------------------------	--	---

Autres secteurs

SNAC	Action culturelle	Siège national Monique Picard	12 rue de Louvois 15002 PARIS	01 40 15 51 34 monique.picard@culture.gouv.fr
SNUAS-FP	Assistants sociaux de la fonction publique	Francette TONDINI		03 87 29 31 78
SNU/TEFI	SNU TEF travail, emploi, formation, SNU ANPE insertion, ANPE,	Agnès CLAUDE Georges Tondellier	03 83 30 89 66 03 87 17 25 80	agnes.claude@dr-lorrai.travail.gouv.fr georges.tondellier@anpe.fr

NOS COORDONNÉES :

PERMANENCES LE MARDI ET LE JEUDI

FSU. 54	CAHN 17 rue Laurent Bonnevey 54100 NANCY Ville Haute	Tél : 03 83 96 55 19 Fax : 03 83 98 50 64 Courriel : fsu54@fsu.fr
----------------	--	---

F.S.U. 54

CAHN

17 rue Laurent Bonnevey
54100 NANCY

Dispensé de timbrage

NANCY CT

P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

DEPOSE Le 12/10/2007